



**MAIRIE DE LANUEJOLS**  
**30750**

Téléphone : 04 67 82 70 83  
Email : [mairie@lanuejols.fr](mailto:mairie@lanuejols.fr)

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANUÉJOLS DU 14 NOVEMBRE 2025**

**Présents (7) :** Manon ALTOUNIAN, Géraldine CARTAYRADE, Evelyne FURSTOSS-PASTORE, Stéphane GERMAIN, François TEISSIER, Géraldine TRONG, Alexandre VIGNE

Avec la participation Nathalie BERTOT (secrétaire de Mairie de Lanuéjols)

**Absents excusés (3) :** Mathieu EVESQUE ; Marie-Paule GERACE-CORBON ; Virginie BOYNE donne pouvoir à Alexandre VIGNE

**Début de séance à 20h15.**

**Ordre du jour**

1	Plan Communal de Sauvegarde .....	2
1.1	DICRIM .....	2
1.2	PCS .....	2
2	Contrat collectif à adhésion obligatoire santé .....	2
3	Avenants chantier Quartier rue du Serre .....	3
4	Questions diverses.....	3
4.1	Vente de bois et travaux chemin rural.....	3
4.2	Perspectives pour la boulangerie.....	3
4.3	Marché de Noël.....	4
4.4	Noël de la mairie du 13/12 .....	4
4.5	Ecole fête de l'école.....	4
4.6	Traditions taurines.....	4
4.7	Absence du maire du 17 au 21 novembre .....	4
4.8	SDIS 30.....	4

## 1 Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un plan qui contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées. Ce document constitue un relais entre les politiques locales de prévention des risques et celles de gestion des situations de crise.

L'élaboration du PCS a été réalisée par Evelyne FURTOSS-PASTORE et Nathalie BERTOT, sur la base de trames officielles. Le conseil municipal les remercie pour ce travail colossal, dont Nathalie restera la référente.

Pour anticiper, préparer et gérer une situation de crise, 2 documents sont élaborés :

- Le document d'information communal sur les risques (DICRIM), qui est un document d'informations, diffusé à l'ensemble de la population ;
- Le document PCS qui est le document opérationnel, réservé à l'usage interne de la mairie.

### 1.1 DICRIM

Diffusé à l'ensemble de la population, ce document est à conserver par les citoyens. Il recense les risques majeurs et potentiels : chaque risque est détaillé avec chaque action à mener, avant, pendant et après la crise. Le risque "chute de bloc" n'a pas été traité, car les recommandations sont centrées sur l'urbanisme.

Sur les moyens d'alerte, quelques ajouts sont discutés : la sirène peut être installée sur l'école ou à la caserne ; l'installation d'un porte-voix sur un véhicule ; rajouter l'application Illiwap comme moyen complémentaire.

Pour le risque feux de forêts, il est bien d'avoir rajouté les Obligations Légales de Débroussaillage.

### 1.2 PCS

Ce document opérationnel est personnalisé : les lieux et situations sont identifiés. Il est réservé à l'usage de la mairie (non diffusé).

Tous les hameaux et les établissements sont recensés. A chaque fois, des habitants relais diffuseront l'information.

Il manque le plan de circulation d'alerte à établir : afin de n'oublier personne, ce plan permet de diviser la commune par secteur de diffusion d'informations.

L'avis du chef de Centre de Secours de l'Aigoual sera pris. Une fois finalisé, un arrêté municipal sera établi.

## 2 Contrat collectif à adhésion obligatoire santé

Déjà validé lors du dernier conseil municipal, la délibération devait être prise suite à la décision du comité social territorial, qui s'est tenu aujourd'hui. Leur courrier de validation sera reçu prochainement. Le conseil municipal délibère pour adhérer au contrat collectif à adhésion obligatoire, avec une participation financière de 100% de la cotisation par agent et par mois du socle de base.

→ Le conseil municipal vote pour la participation communale tel que précitée, pour la complémentaire santé des agents communaux :

Pour	Contre	Abstention
08 / 08	0 / 08	0 / 08

### 3 Avenants chantier Quartier rue du Serre

- Les délais de réalisation des travaux étant dépassés, un avenant doit être fait pour prolonger le délai à 17 semaines.
- De plus, compte tenu de l'obligation de respecter le montant du marché et du fait de travaux non prévus initialement (le pluvial), le goudronnage de la rue du Barry jusqu'à la fontaine et la pose des 2 grilles seront reportés à un autre marché.  
Le 25 novembre, si les conditions climatiques le permettent, l'enrobé à chaud pourra être fait sur le haut de la rue (à partir de la maison d'Alain Causse jusqu'à la grille qui traverse la grille au château). La partie du bas se fera au printemps.
- Enfin, un reliquat financier de l'année 2025 de la sous-préfecture est alloué aux travaux de la rue du Serre pour un montant de 32 131 €. Pour rappel, une demande de DETR (Dotations Equipement des Territoires Ruraux) refaite deux fois (une fois pour 40 % du montant, ensuite à 20 %) avait été finalement refusée, faute de moyens.
- L'aide départementale de 56 297 € est confirmée.

→ Le conseil municipal vote l'ensemble des avenants précités :

Pour	Contre	Abstention
08 / 08	0 / 08	0 / 08

### 4 Questions diverses

#### 4.1 Vente de bois et travaux chemin rural

M. PINOL, agent de l'ONF, a conseillé à la municipalité de faire une coupe de bois de Douglas : très touffu, le bois devait être éclairci et les arbres souffraient. Le cours du Douglas est élevé. Cette coupe de 300 stères devrait permettre de récupérer 62 000 €. Le camion ne pouvant passer et sortir le bois, nous sommes en attente d'un devis de l'entreprise Germain pour permettre l'accessibilité de la coupe.

#### 4.2 Perspectives pour la boulangerie

Malgré le mois de fermeture de la boulangerie, les gérants STESSELS souhaitent arrêter définitivement leur activité. En Décembre, ils n'ouvriront que 4 jours/semaine (mardi, mercredi, samedi et dimanche), avec du pain et des viennoiseries en précuit (plus de fabrication sur place). Ils ont déjà d'autres opportunités professionnelles. Plusieurs coups durs n'ont pas facilité la gestion de la boulangerie (Covid 19, coût énergétique, décès familiaux, etc.). Leur cessation d'activité déclenche la clause de retour, et le bâtiment revient à la mairie. Les 50 000 € déjà versés par les STESSELS sont un capital perdu, ou l'équivalent d'une location.

Une proposition de reprise du commerce, avec dépôt de pain, a été faite par Coralie BOUTEILLER, pour une reprise en mars 2026. Aucune autre proposition n'a été reçue pour l'instant.

Coralie BOUTEILLER rachèterait le fond de commerce pour un montant de 60 000 € ; le matériel ne lui est pas nécessaire dans son projet. En cas de location, M. Le Maire propose de reporter les premiers mois de loyer pour l'aider à constituer une trésorerie solide. Le remboursement pourrait se faire sur plusieurs mois ensuite. La proposition de rallonger la durée du crédit de la mairie, pour diminuer les mensualités du loyer est aussi faite. Aucune décision n'est actée pour le moment.

En attendant la réouverture permanente de la boulangerie, la poursuite de distribution du journal Midi Libre est aussi discutée : Stéphane GERMAIN informe des démarches engagées pour une continuité à la Bonne Adresse. Mais le contrat signé avec la boulangerie serait rompu, et il attend des retours du commercial distributeur du journal. Charlène TOURKINE, correspondante Midi Libre, sera sollicitée pour relancer le journal.

#### ***4.3 Marché de Noël organisé par l'Association les Amis de Lanuéjols***

Il aura lieu le 7 décembre, de 10 à 16h. Il est demandé à l'association organisatrice d'interroger la boulangerie de Lanuéjols sur sa participation ; et en cas de refus, elle sollicitera la boulangerie de Meyrueis.

#### ***4.4 Noël de la mairie du 13/12***

Il aura lieu l'après-midi du 13 décembre (à partir de 14h30). Le spectacle à 15h est une relecture du conte de la petite fille aux allumettes, avec participation du public. Il dure 40 min. La photo avec le père Noël est reconduite. Un goûter clôture l'après-midi.

Evelyne FURTOSS-PASTORE sollicite l'aide des conseillers pour l'installation le vendredi et le samedi.

Pour la tarte et les bûches de Noël, la mairie sollicitera par écrit la boulangerie, et pourra également solliciter Jodie POUZENS en cas de refus.

#### ***4.5 Ecole fête de l'école***

Comme chaque année, les communes de Trèves, Lanuéjols et Camprieu se réunissent à Lanuéjols le mardi ou le jeudi avant les vacances de Noël pour une journée festive, avec plusieurs ateliers et une animation organisée par Pauline SCHOENHALS, et le traditionnel repas de Noël pris en commun par les élèves des 3 écoles.

#### ***4.6 Traditions taurines***

Le sénateur du Gard, M. BURGOA, sollicite la municipalité pour un soutien aux traditions taurines, fragilisées par le refus des compagnies d'assurances des manadiers d'assurer leurs manifestations du fait d'accidents trop nombreux. M. Le Maire a répondu favorablement à cette demande de soutien.

#### ***4.7 Absence du maire du 17 au 21 novembre***

Les adjointes ne sont pas présentes durant l'absence du maire.

#### ***4.8 SDIS 30***

Une invitation du SDIS 30 pour la cérémonie de la Sainte Barbe a été reçue en mairie. Elle aura lieu le mercredi 28 novembre à 18h00 au foyer rural de Camprieu.

**Fin de séance à 22h30**